

CONSULTATION PUBLIQUE

**PIÉTONNISATION AUX ABORDS DE L'ÉCOLE SAINT-EXUPÉRY**

À partir du 9 mai, l'école Saint-Exupéry, située quai de l'Aisne expérimentation de piétonnisation de ses abords. Un test q consultation du 23 mai au 21 juin auprès des riverains, des c d'élèves et de la communauté éducative.

Article de Frédéric Fuzier, publié dans Canal n°306, mai 202

*Publié le 02 mai 2022*

## **LA PIÉTONNISATION POURSUIT SON COURS**

Depuis le printemps 2021, la circulation automobile est interdite aux abords de cinq établissements scolaires de la ville (Joliot-Curie, Joséphine-Baker, Auray-Langevin, Jean-Jaurès et Liberté) aux heures d'entrée et de sortie des élèves. Objectif : diminuer la place de la voiture en ville, sécuriser, au moyen d'un mobilier urbain adapté, les déplacements des familles et réduire le bruit autant que la pollution. À partir du lundi 9 mai, une nouvelle expérimentation de piétonnisation sera menée devant l'école Saint-Exupéry.

## **ACTION... CONSULTATION**

Concrètement, la portion du quai de l'Aisne située entre l'entrée de service du lycée Lucie-Aubrac et la rue Lakanal, soit 170 mètres, sera fermée aux voitures toute la journée. Pour cela, des barrières fixes, ouvrables seulement par les pompiers et les conducteurs de certains véhicules de service, seront installées. Le quai de l'Aisne se terminera donc en impasse au niveau du 36 et mis à double sens de circulation depuis la rue de la Distillerie afin que les véhicules engagés puissent faire demi-tour.

Du 23 mai au 21 juin, les riverains, les commerçants, les parents d'élèves et la communauté éducative pourront donner leur avis sur les effets de ce test, en renvoyant gratuitement le bulletin reçu à domicile ou en le déposant dans les urnes installées au sein du groupe scolaire et au centre administratif.

En savoir plus sur la consultation Piétonnisation aux abords de l'école Saint-Exupéry

**CENTRE ADMINISTRATIF**

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

93507 PANTIN CEDEX

 01 49 15 40 00

**HORAIRES D'OUVERTURE :**

LUNDI, MARDI, MERCRIDI, VENDREDI : 8H30 À 12H30 ET 13H30 À 17H30\*

JEUDI : 13H30 - 17H30\*

SAMEDI (UNIQUEMENT LE PÔLE ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS ET FUNÉRAIRE) : 9H À 12H30\*

\*LES GUICHETS N'ACCUEILLENT PLUS DE PUBLIC UNE DEMI-HEURE AVANT LA FERMETURE AFIN DE TRAITER LES DERNIÈRES DEMANDES.